



Mention d'information
RGPD
Instants Santé – Dinan Agglomération

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Armorique met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel dont la finalité est de réaliser une enquête destinée à 'améliorer la participation aux instants santé sur Dinan Agglomération.

Dans le cadre de sa coopération au Contrat Local de Santé de Dinan Agglomération, la MSA pilote une fiche action qui a pour objectif l'amélioration de l'accès aux soins des personnes en situation de fragilité et l'amélioration des taux de recours aux bilans de santé proposés par la MSA, dans un premier temps en levant les freins géographiques à l'accès aux bilans.

Les Instants santé sont spécialement conçus pour les adhérents MSA qui n'ont pas le temps d'aller régulièrement chez le médecin et qui souhaitent faire un point global sur leur santé.

Ce traitement poursuit plusieurs objectifs :

- déterminer les assurés MSA ayant été invité instants santé sur Dinan Agglomération entre 2020 et 2022.
- interroger ces derniers par un questionnaire en ligne anonymisé afin de déterminer les points forts et faibles des instants santé afin de lever les freins à la participation.

Les personnes concernées sont les assurés MSA (ouvrants-droits et ayant-droits) ayant été invités aux instants santé (en présentiel) sur Dinan Agglomération entre 2020 et 2022.

Les informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification

Les données sont conservées 3 mois.

Ce traitement est fondé sur une mission d'intérêt public.

L'accès aux données est réservé aux agents dûment habilités, selon leur besoin d'en connaître :

- Agents habilités du service communication (envoi de l'emailing) ;
- Agents habilités du service prévention santé (pilote de l'action) ;

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de portabilité, d'effacement, de limitation, de rectification et d'opposition aux données qui vous concernent. Pour l'exercice de vos droits, vous pouvez adresser un courrier à l'attention du délégué à la protection des données de la MSA d'Armorique, 12, rue de Paimpont 22025 Saint-Brieuc cedex

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy, TSA – 80715 – 75334 Paris CEDEX 07.